



**FINANTIS HOLDING**  
58, bis rue de la Chaussée d'Antin  
75 009 Paris  
Tél. : 01.53.20.44.80

# **L.I.C.R.A**

***(LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME)***

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**LICRA**  
42, rue du Louvre  
75 001 Paris

*Ce rapport contient 23 pages*

**L.I.C.R.A**  
**(LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents de la L.I.C.R.A,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la L.I.C.R.A (Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues concernant les contributions volontaires en nature qui résultent d'hypothèses posées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau exécutif relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 avril 2024

**FINANTIS HOLDING**

*Commissaire aux Comptes*



Yves-Alain ACH  
Associé

***ASSOCIATION LICRA***

***COMPTES ANNUELS***

***AU***

***31 DECEMBRE 2023***

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	18 498	15 320	3 178	3 178		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	24 796	21 026	3 770	5 209	1 439	27.62
	Installations techniques Matériel et outillage	64 168	54 991	9 177	13 433	4 256	31.68
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	1		1	1			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	359		359	359			
<b>Total I</b>	107 821	91 336	16 485	22 180	5 695	25.68	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 074		14 074	7 891	6 183	78.36
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	632 292	106 380	525 912	567 226	41 314	7.28
	Valeurs mobilières de placement	152		152	152		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	853 941		853 941	450 161	403 781	89.70
Charges constatées d'avance (2)	23 781		23 781	18 750	5 031	26.83	
<b>Total II</b>	1 524 240	106 380	1 417 861	1 044 179	373 681	35.79	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 632 061	197 716	1 434 345	1 066 359	367 986	34.51	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	12 196	12 196		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	304 561	304 561			
Autres					
Report à nouveau	105 793	119 833	14 039	11.72	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	15 856	14 039	1 817	12.94
	<b>Situation nette (sous total)</b>	226 820	210 964	15 856	7.52
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	226 820	210 964	15 856	7.52
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	256 500	157 000	99 500	63.38
	<b>Total II</b>	256 500	157 000	99 500	63.38
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	400 469	382 954	17 514	4.57
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>	400 469	382 954	17 514	4.57
<b>DETTES (I)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	151 779	104 542	47 237	45.18
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	143 853	131 149	12 704	9.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	254 925	79 735	175 190	219.72
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance		15	15	100.00	
	<b>Total IV</b>	550 557	315 441	235 115	74.54
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 434 345	1 066 359	367 986	34.51

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	105 983	88 107	17 876	20.29
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	81 348	52 651	28 697	54.50
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 376 441	1 273 181	103 260	8.11
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		54 499	54 499	100.00
Utilisations des fonds dédiés	157 000	65 000	92 000	141.54
Autres produits	401 767	253 048	148 719	58.77
<b>Total I</b>	<b>2 122 539</b>	<b>1 786 486</b>	<b>336 053</b>	<b>18.81</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	644 232	551 903	92 329	16.73
Aides financières	106 932	126 770	19 838	15.65
Impôts, taxes et versements assimilés	50 436	46 636	3 800	8.15
Salaires et traitements	681 358	626 772	54 586	8.71
Charges sociales	283 606	257 943	25 663	9.95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 693	9 451	1 242	13.14
Dotations aux provisions	18 186	260 003	241 817	93.01
Report en fonds dédiés	256 500	137 000	119 500	87.23
Autres charges	105 553	65 002	40 551	62.38
<b>Total II</b>	<b>2 157 496</b>	<b>2 081 480</b>	<b>76 016</b>	<b>3.65</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>34 957</b>	<b>294 993</b>	<b>260 037</b>	<b>88.15</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		27			27	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2		12	10	86.75
<b>Total III</b>		29		12	17	146.84
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				883	883	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>				883	883	100.00
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		29		871	900	103.27
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		34 928		295 865	260 937	88.19
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		48 402		309 404	261 002	84.36
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 000		500	2 500	500.00
<b>Total V</b>		51 402		309 904	258 502	83.41
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		617			617	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		617			617	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		50 785		309 904	259 120	83.61
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		2 173 970		2 096 402	77 568	3.70
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		2 158 113		2 082 363	75 751	3.64
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		15 856		14 039	1 817	12.94

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature	6 532 018		6 908 305		376 287	5.45
Prestations en nature						
Bénévolat						
<b>TOTAL</b>	6 532 018		6 908 305		376 287	5.45
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	6 532 018		6 908 305		376 287	5.45
<b>TOTAL</b>	6 532 018		6 908 305		376 287	5.45

## **1. FAITS CARACTERISTIQUES ET ACTIVITE DE L'EXERCICE**

### Activité

La LICRA est une association de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dont l'objet est réalisé par un réseau de fédérations et de sections militantes qui représente une force d'action sur le terrain pour lutter au quotidien contre le racisme banalisé dans un contexte ambiant de plus en plus clivant, complexe et compliqué.

Sa présence l'incite à rechercher et promouvoir des formules de prise de conscience et de compréhension de certains phénomènes caractérisant les mécanismes de l'expression de la haine et du rejet de l'autre dans l'espace public et par le truchement des réseaux sociaux.

C'est une association qui agit en justice.

C'est une association qui accueille des victimes de racisme et d'antisémitisme ainsi que de discriminations

C'est un organisme de formation qui veut faciliter un devenir citoyen pour les jeunes dans les établissements scolaires et faciliter le travail des forces de police et de gendarmerie. Elle propose aussi des formations aux entreprises.

C'est une association au service de la citoyenneté.

### Faits caractéristiques de l'exercice

Soulignons tout d'abord la confiance renouvelée au cours de cet exercice des pouvoirs publics et des autres organismes partenaires de la Licra.

Il faut aussi noter une grande difficulté à obtenir une augmentation de ces contributions et même dans une certaine mesure l'intégration de effets de l'inflation.

On peut toutefois mettre en lumière les points suivants :

Le maintien des financements de nos deux plus importants financeurs (Dilcrah, ministère de l'Intérieur.)

Une augmentation très sensible de nos recettes de formation, conséquence de l'effort réalisé dans ce domaine et qu'il convient de poursuivre.

Une première expérience réussie de financement participatif en s'appuyant sur le savoir-faire et les outils d'une entité spécialisée.

Un effort de recherche permanent de financements privés pour amorcer une diminution de notre dépendance aux financements publics.

Et enfin une volonté constante pour maintenir et améliorer la qualité de nos équipes de salariés.

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association arrête ses comptes en respectant le règlement n° 2014-03 et le n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et prend en compte le règlement n° 2018-06 relatif aux règles de comptabilisation des domaines spécifiques des associations et fondations.

Les éléments d'information visés par les textes et non repris dans cette annexe, ont été écartés en raison de leur caractère non significatif. Il est fourni, à titre indicatif des tableaux portant sur les immobilisations, amortissements.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 434 345 €.

Le Compte de Résultat, présenté sous forme de liste affiche un total de produits d'exploitation de 2 122 539 €. Ce compte de résultat dégage un excédent de 15 856 €.

### 3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1. Immobilisations et amortissements

##### 3.1.1. Immobilisations

*Valorisation* : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Après étude, la méthode d'actif par composant n'est applicable à aucune immobilisation.

Poste	A l'ouverture	Acquisitions	Réaffectation	Cessions	A la clôture
Marques	3 178				3 178
Logiciels	15 320				15 320
Locaux Bordeaux	12 196				12 196
AAI constructions	12 600				12 600
AAI divers	43 360				43 360
Matériel de bureau	15 810	4 998			20 808
<b>Total</b>	<b>102 464</b>	<b>4 998</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>107 462</b>

### 3.1.2. Amortissements

Les dotations de l'exercice 2023 ont été calculées sur les bases suivantes :

Poste	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Logiciels	15 320			15 320
Locaux Bordeaux	11 477	488		11 965
AAI constructions	8 110	951		9 061
AAI divers	36 289	4 278		40 567
Matériel de bureau	9 447	4 976		14 423
<b>Total</b>	<b>80 643</b>	<b>10 693</b>	<b>0</b>	<b>91 336</b>

Les taux utilisés ont été de :

Logiciels .....	100 %
Locaux Bordeaux.....	4%
AAI des constructions .....	20 %
AAI divers .....	10 %
Matériel informatique.....	20 et 33,33% (linéaire)

### 3.1.3. Immobilisations financières

Poste	A l'ouverture	+	-	A la clôture
Titres de participation DDV	1			1
Dépôt de garantie	359			359
<b>Total</b>	<b>360</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>360</b>

### 3.2. Clients et autres créances

Poste	Brut	Dépréciation	Net	- 1 an
Clients	14 074		14 074	14 074
Fournisseurs débiteurs	14 010		14 010	14 010
Avances sur frais	3 500	0	3 500	3 500
Tickets restaurant	774		774	774
IJSS	206		206	206
Compte courant DDV	106 380	106 380	0	0
Licra fédération Paris	5 546	0	5 546	5 546
Consignations versées	9 850		9 850	9 850
Produits à recevoir	17 808		17 808	17 808
Subventions à recevoir	83 750		83 750	83 750
Produits à recevoir procès	390 469		390 469	390 469
<b>Total</b>	<b>646 367</b>	<b>106 380</b>	<b>539 987</b>	<b>539 987</b>

### 3.3. Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 23 781 euros au 31 décembre 2023 et comprennent essentiellement la quote-part des abonnements et contrats relative à l'exercice suivant.

### 3.4. Fonds propres

La situation nette a évolué pendant l'exercice comme indiqué ci-dessous :

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSO MMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise (legs avec contrepartie d'actif)	12 196				12 196
Fonds propres avec droits de reprise					0
Ecart de réévaluation					0
Réserves	304 561				304 561
Report à nouveau	-119 833	14 039			-105 794
Excédent ou déficit de l'exercice	14 039	-14 039	15 856		15 856
<b>Situation nette</b>	<b>210 963</b>	<b>0</b>	<b>15 856</b>	<b>0</b>	<b>226 819</b>
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
<b>Total</b>	<b>210 963</b>	<b>0</b>	<b>15 856</b>	<b>0</b>	<b>226 819</b>

### 3.5. Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	SUBVENTIONS DE L'EXERCICE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Sans dépenses depuis deux exercices
<u>Subventions d'exploitation</u>								
Sur PJJ	120 000	75 000	75 000	75 000			75 000	0
Sur Ville de Sarcelles	0	20 000	0	0		20 000	0	0
Sur CIPDR	95 000	12 000	95 000	12 000			95 000	0
Sur ERAMUS PLUS	49 015	0	36 500	12 515			36 500	0
Sur PSG	50 000	0	50 000	0			50 000	0
<b>Total</b>	<b>314 015</b>	<b>107 000</b>	<b>256 500</b>	<b>99 515</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>	<b>256 500</b>	<b>0</b>

### 3.6. Fournisseurs et autres dettes

Poste	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Dont charges à payer
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	151 779	151 779		28 308
Dettes fiscales et sociales	143 853	143 853		70 062
Autres dettes	254 925	254 925		70 371
Produits constatés d'avance	0	0		
<b>Total</b>	<b>550 557</b>	<b>550 557</b>	<b>0</b>	<b>168 741</b>

### 3.7. Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance.

## 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 4.1. Effectif

Effectif moyen équivalent temps plein de l'association au 31 décembre 2023 : 15 salariés.

### 4.2. Informations relatives au crédit-bail

Néant

### 4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de certification des comptes : montant 6 682 € TTC en 2023.

### 4.4. Rémunération des mandataires sociaux

Il est rappelé qu'aucun des mandataires sociaux de l'association, Président, Vice-Président, Secrétaire Général et Trésorier, n'ont perçu de rémunérations directes ou indirectes de la part de l'association.

#### **4.5. Condamnations judiciaires au profit de la LICRA**

Depuis trois exercices notre association tente d'améliorer le recouvrement des condamnations judiciaires au profit de la Licra. Un inventaire précis des condamnations définitives est désormais réalisé. Après avoir constaté le caractère aléatoire de la comptabilisation de ces condamnations assorties de provisions statistiques inopérantes pour risque de non-recouvrement, il a été décidé de ne comptabiliser que les montants effectivement encaissés comme produits de l'exercice quel que soit le fait générateur en termes de date pour la condamnation obtenue.

#### **4.6. Engagements hors bilan**

Caution : Néant

Indemnité de départ à la retraite :

Absence de convention collective : droit commun applicable.

Compte tenu de l'âge et de l'ancienneté des salariés, l'engagement n'apparaît pas significatif.

#### **4.7. Dons**

Les dons reçus par l'Association proviennent des adhérents, sympathisants ou relations des militants de la Licra.

En 2023, ces dons s'élèvent à 97 584 €.

A ces dons s'ajoutent 6 dons d'entreprises qui souhaitent soutenir les actions de la LICRA et qui s'élèvent à 99 881 €.

A ces dons s'ajoutent une opération de financement participatif qui s'élèvent à 104 001 €

#### **4.8. Legs**

Néant

#### **4.9. Dons en nature**

Néant

#### **4.10. Bénévolat**

Le bénévolat au 31 décembre 2023 a été estimé à 6 532 018 €. Cette approche est réalisée sur les mêmes bases que les exercices précédents. Elle a fait l'objet d'actualisation et a été affinée afin d'être encore plus précise sur la valorisation.

Ces travaux concernent l'ensemble des catégories liées au bénévolat et permettent d'avoir une meilleure appréciation de ces ressources.

## A titre informatif : rappel de la méthode retenue en 2023

Nous avons repris la méthode du « coût de remplacement » (rémunération de références des bénévoles) que nous avons actualisée afin d'être plus proche de la réalité économique.

- Rémunération horaire brute + CS

Salaire Brut mensuel (militants)	2 630 € net/mensuel	44 €/heures
Salaire Brut mensuel (Autres catégories)	5 000 € net/mensuel	60 €/heures

- Hypothèses retenues pour les temps de réunion

✓ 11 réunions du Bureau Exécutif en 2023	3 heures par réunion
✓ 1 Assemblée Générale en 2023	soit 2,5 jours
✓ L'Université d'Automne par an	soit 2,5 jours

Selon l'assiduité, une moyenne de 8, 10, 15 réunions par an, valorisées à raison de 6 heures en moyenne par réunion.

*N.B. : nous n'avons pas valorisé les temps de déplacement*

- Hypothèses retenues pour les % Equivalent Temps Plein (ETP)

En fonction des responsabilités confiées aux membres du BE, nous avons estimé un % ETP.

- Estimation du nombre d'heures : représente la somme des heures de réunion + le % ETP lié à la responsabilité dans la LICRA :

	Estimation du nombre d'heures	Valorisation bénévolat
Bureau Exécutif	29 244	1 754 628€
Conseil Fédéral	7 953	477 180 €
<b>Total</b>	<b>37 197</b>	<b>2 231 808 €</b>

Pour l'année 2023, le bénévolat global de la Licra concerne le travail de veille, d'identification et de prévention (Gouvernance, Bureaux Exécutifs, Travaux des commissions statutaires, Conseils Fédéraux, Séminaires, Congrès et Universités thématiques). Cette somme de 2 231 808 € est estimée de manière précise et vérifiable.

Il convient d'ajouter à ce chiffrage la valorisation du temps consacré par les avocats bénévoles de la Licra au suivi, préparation et temps d'audience sur les procédures engagées pour le compte de la Licra, et à leur participation aux travaux des différentes commissions juridiques. Il est valorisé à 1 160 100 €. Cette somme est estimée de manière précise et vérifiable.

Le travail des bénévoles (en sus de ceux des présidents des commissions qui sont pris en compte dans le chiffrage du Bureau Exécutif) pour la participation aux commissions statutaires et aux interventions terrains (à titre d'exemple 876 interventions, de deux heures chacune, par deux intervenants en milieu scolaire, hors préparation de l'intervention), à des réunions de formation au militantisme est recensé et estimé à 210 724 €.

Le travail des bénévoles militants de notre association représente 68 893 heures estimées pour les diverses actions engagées sur le terrain au travers de nos sections et est valorisé à 3 140 110 €. Cette valorisation est basée sur des hypothèses théoriques des engagements volontaires des bénévoles militants.

Ces hypothèses fixent les interventions de 200 bénévoles militants actifs à 7 heures de bénévolat par semaine pour 45 semaines valorisées à 44 € de l'heure.

Le bénévolat inscrit au bilan de notre association est donc valorisé globalement à 6 532 018 €.

#### **4.11. Partenariats**

En 2023, la Licra a continué à bénéficier de partenariats en contrepartie de partage d'expérience (L'Oréal), de compétences de signalements et d'accompagnements (LPF, PSG), mais aussi de la part de la FMS, du Fonds du 11 janvier, de Google, afin de compléter le financement du campus SAPIO. Il existe aussi d'autres partenaires qui souhaitent conserver l'anonymat sur leur contribution.

#### **4.12. Générosité du public**

L'association a perçu des fonds relevant de la générosité du public en 2023. Une campagne de financement participatif s'est déroulée en novembre 2023

# COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	407 449	301 466	237 523	149 416
1.1 Cotisations sans contrepartie	105 983		88 107	
1.2 Dons, legs et mécénat	301 466	301 466	149 416	149 416
- Dons manuels	301 466	301 466	149 416	149 416
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	230 079		469 458	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	100 000		90 000	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	130 079		379 458	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	1 376 441		1 273 181	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	3 000		51 240	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	157 000		65 000	
<b>TOTAL</b>	2 173 969	301 466	2 096 402	149 416
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	1 566 990		1 431 183	
1.1 Réalisées en France	1 566 990		1 431 183	
- Actions réalisées par l'organisme	1 460 058		1 302 113	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	106 932		129 070	
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	305 745		244 725	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	28 879		269 454	
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	256 500		137 000	
<b>TOTAL</b>	2 158 114		2 082 362	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	15 855	301 466	14 040	149 416

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	6 532 018		6 908 305	
Bénévolat	6 532 018		6 908 305	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	6 532 018		6 908 305	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	6 532 018		6 908 305	
Réalisées en France	6 532 018		6 908 305	
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>	6 532 018		6 908 305	

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	407 450		237 523		169 927	71.54
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	407 450		237 523		169 927	71.54
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	407 450		237 523		169 927	71.54
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>						
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>						
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL</b>	407 450		237 523		169 927	71.54

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
1.1 Cotisations sans contrepartie	105 984		88 107		17 877	20.29
1.2 Dons, legs et mécénats	301 466		149 416		152 050	101.76
- Dons manuels	301 466		149 416		152 050	101.76
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	407 450		237 523		169 927	71.54
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>						
<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>						
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL</b>	407 450		237 523		169 927	71.54

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>				

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	1 340 000		831 000		509 000	61.25
Réalisées en France	1 340 000		831 000		509 000	61.25
Réalisées à l'étranger						
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>						
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>						
<b>TOTAL</b>	1 340 000		831 000		509 000	61.25
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>						
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
Bénévolat	1 340 000		831 000		509 000	61.25
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	1 340 000		831 000		509 000	61.25

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE				
(-) Utilisation				
(+) Report				
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>				

**Commentaires:**